

N° 2026-007

Parc national de La Réunion
Chargé.e de projet filière palmiste CDD 6-8 mois

Corps/Grade : Poste de catégorie A ou B ouvert aux agents contractuels uniquement pour une durée de **6 à 7 mois, avec une échéance fixée au 30 décembre 2026.**

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} juin 2026

Contexte et organisation générale

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du Ministère de l'environnement. La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco. Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et cinq services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord)

La Réunion est un site de valeur mondiale sur le plan de la biodiversité. De nombreuses menaces pèsent sur cette richesse, parmi lesquelles le braconnage de certaines espèces endémiques comme le palmiste. Malgré l'apparition de variétés extérieures cultivées de palmistes, la forte valeur marchande et l'attrait pour sa consommation font que ces espèces uniques à la Réunion sont menacées de disparition dans le milieu naturel. Face à ce constat, la structuration de filières de production agricole solides peut permettre de diminuer la pression du braconnage en milieu naturel. Pour le palmiste, un système de traçabilité a été mis au point, afin de distinguer le palmiste produit régulièrement du palmiste braconné. Malgré cela, les voies

d'approvisionnement et de consommation restent en grande partie informelles et hors filière agricole, ce qui ne permet pas de lutter efficacement contre le braconnage.

FINALITÉS DU POSTE

Le/la chargé.e de projet filière palmiste intervient au sein du Service appui à l'aménagement et au développement durable en appui à la chargée de mission gestion des interfaces agricoles et forestières.

Il/elle pilote une analyse actualisée de la filière palmiste à la Réunion et propose un plan d'action pour renforcer la durabilité de la filière et réduire le braconnage de l'espèce en cœur de parc, notamment en mobilisant la marque Esprit parc national.

Il/elle assure la concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et est moteur.rice pour le déploiement des actions.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Met à jour et complète les constats et diagnostics réalisés précédemment sur la filière palmiste, en lien avec les acteurs des filières (associations, groupements de producteurs, DAAF, ONF, etc.) :

- Analyse des forces et faiblesses du système de traçabilité
- Etat de la filière (par circuit de production : agricole/formel/informel/braconnage)
- Besoins des acteurs
- Opportunités de valorisation des productions tracées et durables (ex. : marque Esprit parc national)
- Besoins d'actions
- Cibles prioritaires de sensibilisation et de communication

Propose, fait valider et met en œuvre une feuille de route pour renforcer la filière de production agricole de palmistes de manière à réduire le braconnage en milieu naturel en lien avec l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière et avec les institutions comprenant notamment :

- Programme d'actions (dont cohérence avec les autres démarches portées par l'établissement)
- Besoins budgétaires
- Mobilisation des partenaires
- Suivi et évaluation des résultats

Les actions pourront porter (liste non exhaustive) sur :

- Renforcement du système de traçabilité existant (fiabilité, appropriation, dématérialisation...)
- Déploiement de la marque Esprit Parc National auprès des producteurs et notamment auprès des associations de producteurs (en travaillant un marquage collectif) ;
- Communication / sensibilisation auprès de différentes cibles (consommateurs / revendeurs / restaurateurs...) sur les enjeux liés à la production agricole de palmiste rouge et au braconnage en milieu naturel ainsi que sur l'identification de palmistes produits au détriment de palmistes braconnés.

N.B. : il est attendu de la part du/de la chargé.e de projet qu'il/elle soit force de proposition pour explorer des pistes qui n'auraient pas été identifiées jusque-là.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoirs, connaissances :

- Connaissance des démarches de traçabilité et de labellisation
- Connaissance de la réglementation et des outils de politiques publiques en matière agricole
- Connaissance des enjeux agricoles et forestiers du territoire (socio-économiques, environnements et culturels), ainsi que des acteurs et du contexte institutionnel,
- Connaissance des systèmes agricoles durables et notamment les systèmes agroforestiers tropicaux,
- Connaissance des enjeux de conservation / valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire,
- Connaissance des enjeux et objectifs du Parc national de La Réunion (charte du Parc), notamment en lien avec la préservation / valorisation de la biodiversité et le développement économique dans les Hauts de l'île,
- Idéalement connaissances de la réglementation du Parc national de La Réunion et du contexte institutionnel et réglementaire des espaces protégés

Savoir-faire, aptitudes :

- Montage, pilotage, gestion de projet
- Diagnostic/développement de filières agricoles
- Coordination d'acteurs et animation de collectifs agricoles,
- Capacité d'animation et de mobilisation d'acteurs (interne et externe),
- Capacité à communiquer et établir un relationnel positif avec les acteurs du monde agricole
- Capacité d'expression orale et écrite, d'analyse, de synthèse, de vulgarisation,

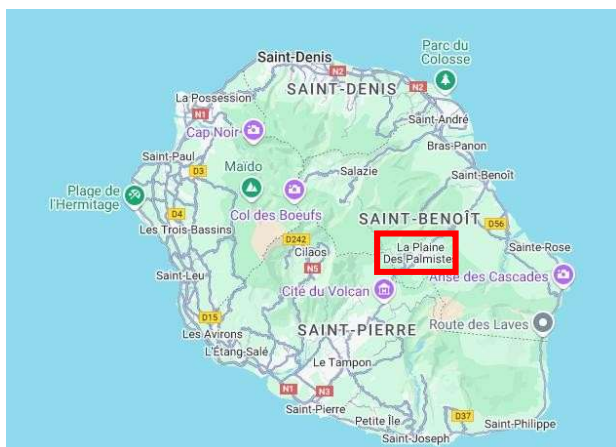
Savoir être, qualités, attitudes / comportements :

- Capacité à rendre-compte,
- Capacité à travailler de manière autonome,
- Capacité de propositions, d'innovations et de créativité,
- Sens de l'analyse et de l'organisation
- Réactivité
- Disponibilité
- Rigueur et respect des procédures et délais

CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE

Métier accessible aux titulaires de diplômes à partir du bac +3. Idéalement Bac+5.

Parcours type : formation dans les domaines de l'agriculture, agronomie, environnement ou équivalent ; expérience dans le diagnostic/développement de filières agricoles, l'animation agricole, le conseil en agronomie ; expérience dans le domaine agricole à La Réunion est un vrai atout.



Localisation du poste : Siège du Parc national de la Réunion - Plaine des Palmistes. Déplacements sur l'ensemble du territoire.

Conditions de rémunération :

- Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération.

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'un curriculum vitae fusionnée avec une lettre de motivation et copie du dernier diplôme est à transmettre

- Soit par voie postale à l'adresse suivante :

**Parc national de La Réunion
258 rue de la République
97431 LA PLAINE DES PALMISTES**

- Soit par courriel, exclusivement à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

Date limite de candidature :

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril 2026

Personnes à contacter pour informations :

contact-rh@reunion-parcnational.fr

Responsable du service appui à l'aménagement et au développement durable Antoine Szadeczki : antoine.szadeczki@reunion-parcnational.fr